

## Comité de Médiation du Jardin Olympique

**Présents** : Régine MEUNIER (N°22), Gisèle ZAIMIA (N°43), (médiatrices), Eric BRANDON (N°19), Michel KUMPF (51), Alain GSTALDER (N°39), (médiateurs), Donatien DE HAUTECLOCQUE (directeur de la MJC).

**Excusés** : Christine PIPER (N°41) (médiatrice), Clara DEMEURE (ADL de la MDH).

## Bienvenue à Abdeslam BOUMAZA, le nouveau jardinier de la parcelle 45.

## **Branches coupées sur la parcelle 35** : Mr ELHARRAOUI, convoqué ce jour par le directeur pour qu'il s'explique au sujet des deux branches qu'il a coupées sans autorisation, n'est pas venu. Il lui sera demandé de débiter celles-ci en rondins et de les porter lui-même à la déchèterie. Il lui est aussi demandé de débarrasser sa parcelle de sa clôture en plastique.

Il est rappelé que les arbres du jardin sont la propriété de la ville de Grenoble et qu'il nous est formellement interdit d'y toucher.

Comme le tronc de l'arbre amputé a été endommagé, mettant celui-ci en péril, le directeur demandera une intervention du service des Espaces Verts pour en soigner la plaie.

Il en profitera pour demander un **élagage** des branches basses de certains arbres (en sachant que seul ce service de la ville a l'expertise et l'autorité d'une telle décision).

## A la demande du nouveau jardinier (N° 44), nous préciserons la surface de sa parcelle en nous référant au 20m<sup>2</sup> de la parcelle voisine. Si besoin nous trouverons un espace de complément.

## **Parcelles institutionnelles** :

Seuls les animateurs de la **Maison de l'Enfance** ont démarré la culture de

la parcelle pédagogique. Nous les remercions.

Sans nouvelle de **l'Ecole de la Deuxième Chance**, ni du **Foyer de Jeunes Travailleurs**, la MJC vient de les relancer. Si ces deux institutions se désengagent, nous récupérerons la parcelle 34 pour une attribution individuelle.

Une convention vient d'être signée avec Mme CORALIE, responsable des **ateliers socio-linguistique de la Ville (ASL)**. Une clef lui a été remise et nous attendons que Catherine qui animera cette activité, nous retrouve sur le jardin.

Rappel : ces personnes jardineront sur une partie des parcelles collectives en respectant ce qui y est déjà planté.

Le Comité de Médiation donne son accord au **service d'ergothérapie** des Colibris pour que Mme MACHU, ergothérapeute, conduise une activité de jardinage régulière.

Alain la rappellera pour lui faire part de cette décision afin qu'elle prenne contact avec la direction de la MJC pour signer une convention.

Nous proposons que ce service jardine également sur les espaces collectifs en respectant ce qui y est déjà planté.

A voir pour la répartition des surfaces allouées.

**## Blog :** Nous rappelons que chacun d'entre nous est invité à « nourrir » le Blog du jardin avec des photos ou des textes.

**## Dates à retenir :**

**Prochaine réunion du Comité de Médiation :**

Mardi 10 MAI 2022 à 18H30.

**Prochains travaux collectifs :**

Samedi 14 mai 2022 de 10H à midi.

Compte-rendu rédigé par Alain GSTALDER.